



Le Président

Paris, le

17 JUL. 2025

Christophe Colbère

Lors de la quatrième édition de la « Nuit de la Solidarité », organisée par Paris et ses arrondissements ainsi que trente autres communes de la Métropole du Grand Paris le soir du 23 au 24 janvier 2025, 4 275 personnes sans-abri ont été décomptées, dont 3 507 à Paris et 768 dans les communes hors Paris.

L'opération a été coordonnée à l'échelle métropolitaine par François DECHY, Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'offre d'insertion et à la création de l'observatoire métropolitain de l'insertion, Maire de Romainville, en lien avec la Ville de Paris et avec le concours de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS). En partenariat avec l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Métropole a assuré la coordination de l'opération et a apporté aux communes volontaires un soutien méthodologique, matériel et financier.

Plus de 2 000 participants, élus, citoyens-bénévoles et professionnels et 120 associations partenaires ont contribué au bon déroulement de ce décompte de personnes sans-abri sur une nuit donnée. Je tiens vivement à remercier les maires des communes volontaires de leur participation et saluer l'engagement de l'ensemble des bénévoles, des associations et des services communaux.

Le décompte « Nuit de la Solidarité » permet l'identification de personnes inconnues des maraudes ou des services sociaux et apporte, grâce à l'engagement annuel d'une trentaine de communes depuis l'édition 2023, des connaissances sur l'évolution des situations et des besoins des personnes sans-abri, sur un territoire équivalent. Les résultats de la Nuit de la Solidarité constituent ainsi une référence pour les acteurs de la solidarité, la presse, ainsi que les services de l'État, et permettent d'appuyer les plaidoyers pour une meilleure prise en charge, y compris en matière de solutions d'hébergement, des personnes sans-abri.

Pour l'édition 2026 de la Nuit de la Solidarité, qui se tiendra le 22 ou le 29 janvier 2026, j'appelle de mes vœux la couverture métropolitaine la plus large afin de pouvoir réaliser un état des lieux le plus complet possible des situations de personnes à la rue. Aussi, je vous invite à manifester votre intérêt pour la participation de votre commune à cette édition d'ici le 15 octobre 2025.

Votre réponse pourra être apportée via le lien d'inscription disponible sur la page de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine du site de la Métropole <https://www.metropolegrandparis.fr/fr/nuit-de-la-solidarite-metropolitaine> où il vous sera demandé de bien vouloir désigner les personnes référentes de votre commune (élus, services) pour cette opération.

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires
de la Métropole du Grand Paris**

Vous trouverez sur cette page toutes les informations utiles à la préparation de l'édition 2026 de la Nuit de la Solidarité ainsi que les résultats et les analyses des éditions précédentes.

Je souhaite également attirer votre attention sur la plaquette ci-jointe présentant les enjeux de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine, les améliorations méthodologiques opérées depuis l'édition 2023 et plusieurs exemples d'actions de solidarité portées par les communes volontaires dans le cadre de cette opération.

Afin de partager les retours d'expériences avec l'ensemble des communes volontaires ou intéressées et les acteurs de la solidarité, une rencontre sera par ailleurs organisée en septembre 2025, sous l'égide de François DECHY, en partenariat avec la Ville de Paris et l'UNCCAS. La date et le lien d'inscription seront mis également sur le site de la Métropole (cf. lien URL ci-dessus).

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre contact avec Pierre PIHOUE, Directeur de l'habitat (01 82 28 78 47, pierre.pihoue@metropolegrandparis.fr) ou avec l'équipe projet via l'adresse électronique suivante : nsm@metropolegrandparis.fr.

Je vous prie de croire,
mes sentiments les meilleurs.

Patrick Ollier

Rien cordialement



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

